

Mettre en œuvre une observation statistique de l'activité touristique locale

1. Justification

Le tourisme est un secteur majeur de l'économie en France, au sein de laquelle de nombreuses régions et destinations sont attractives et fréquentées par des clientèles françaises étrangères. De ce fait, les élus locaux et les représentants des filières représentatives de l'offre touristique locale sont soucieux du bon fonctionnement et d'une performance optimisée sur le plan territorial.

Dans ce contexte, si certains en raison de leur niveau de classement en catégorie 1 ont une obligation de mettre en œuvre un outil d'observation de l'activité touristique, dans leur ensemble, les offices de tourisme doivent être pleinement considérés comme des « organismes de gestion et de management de destinations ». Le champ de l'analyse de l'économie touristique est très large (cf. offre ; fréquentation ; clientèles ; emploi touristique ; performance économique ...).

Par ailleurs, en raison d'une offre et des prestataires très « atomisés », le tourisme est une activité particulièrement difficile à appréhender ; c'est pourquoi les offices de tourisme doivent concentrer leur effort en faveur d'outils visant à répondre à des thématiques et à des questionnements utiles au management de la destination, sans se disperser. Aussi et dans un cadre de « subsidiarité » il conviendra de veiller à briser des partenariats durables avec le niveau régional et départemental, voire avec des filières touristiques, ce sera le sens de la formation proposée par Serge LACROIX.

2. Modalités et contenu

- **Durée:** 14.00 heures (2.00 jours), mais pouvant être adaptée pour être réduite à un format d'une journée.
- **Profils des stagiaires :** Personnels en charge de la construction et du fonctionnement de l'observatoire local, directeurs, élus
- **Niveau :** Débutant / Intermédiaire
- **Prérequis :** Aucun
- **Objectifs pédagogiques**
 - a) Apporter des réponses stratégiques et techniques, utiles aux décideurs, responsables et salariés des offices de tourisme de Bretagne
 - b) Éclairer quant à la compréhension des dispositifs possibles en matière d'observation de l'activité du tourisme sur le plan local, et sur ce qui pourra être mis en œuvre, raisonnablement sur le plan des outils, par et pour une destination infra bretonne.
- **Contenu de la formation :**
 - a) La justification de l'existence d'un dispositif d'observation de l'économie touristique locale

- et le rôle de l'office de tourisme au sein l'écosystème de production de données.
- b) Le territoire est le support physique de l'implantation et de l'exploitation d'entreprises, très diversifiées, relevant de l'activité de tourisme.
 - c) L'Office de tourisme est le « metteur en scène », public, du territoire de destination. Ainsi, il est un acteur dont les « aboutissants » et publics sont pluriels.
 - d) L'identification des champs de l'activité touristique utiles sur le plan local.
 - e) L'identification des champs relevant du tourisme susceptibles d'être observés.
 - f) L'identification des champs « hors tourisme » susceptibles d'être observés car utiles à la compréhension du phénomène touristique.
 - g) Le vocabulaire et notions principales à connaître et à comprendre
 - h) Les principaux travaux à conduire avec leurs méthodes d'investigation : Les inventaires des offres touristiques du territoire de destination ; La mesure de la fréquentation des destinations sur le plan global ; La mesure de la fréquentation des hébergements de tourisme ; La mesure et /ou l'estimation des visiteurs de sites et évènements ; Les enquêtes de conjoncture ; Les enquêtes sur les comportements, les profils, et la satisfaction de clientèles ; L'évaluation des retombées économiques liées au tourisme sur un territoire ; Les études portant sur l'image de marque et la notoriété de destinations.

Formateur : Serge LACROIX

Après avoir poursuivi des études dans les domaines de l'aménagement et de l'organisation des espaces, et en raison d'une appétence dans le domaine de l'animation et des loisirs (titulaire d'un Brevet d'Etat de sport de montagne) je me suis destiné au management, à l'organisation et à la gestion de territoires et filières touristiques. Aujourd'hui je possède une expérience sur différents niveaux de territoires : local (offices de tourisme de stations classées), départemental (comités de tourisme), et régional (comités de tourisme) et inter-régional (gestion du ski de fond dans le Massif du Jura).

... ainsi que dans des domaines de compétences qui suivent : la communication au profit de destinations, de filières (ski nordique, randonnée, tourisme patrimonial) et mettant en œuvre diverses solutions (Internet de nouvelle génération, outils au service de la mobilité des touristes, documentations, produits dérivés, relations presse) ; la mise en marché de destinations (stratégies commerciales adaptées à des réseaux de distribution - ex : voyagistes, « plate-forme de marché », démarches d'affiliation avec opérateurs offrant de la lisibilité sur Internet) ; l'animation et montage de projets (réhabilitation de campings, création de résidences de tourisme classées et d'hébergements insolites) ; les politiques de développement (schéma touristique, valorisation du patrimoine et tourisme culturel, événementiel, formation, filières, politiques de qualité) ; le suivi de projets relevant de l'animation et de l'événementiel (programmation musicale à Saint-Quay-Portrieux, festival de musique baroque en Haute-Saône, animations variées en station de montagne) ; le management d'organisations de type CDT ou OTSI d'importance au sein d'équipes de 3 à 20 personnes.

Aujourd'hui, riche d'une expérience dans le tourisme réceptif (montagne, littoral, campagne et patrimonial) depuis plus de 30 années, Serge LACROIX accompagne des entreprises de tourisme et gestionnaires de destinations (dont offices de tourisme) dans leur développement et leurs projets.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Exposé théorique adossé à un diaporama
- Étude de cas concrets
- Quiz
- Atelier portant sur la manière de bâtir une problématique d'observation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

3. Tarif (s) de la formation (au 01/01/2023)

Format 1 journée (7 heures théorie) hors déplacement :

- 850 € en franchise de TVA (TVA non applicable – article 293 B du CGI)

Format avec « atelier » sur 2 journées hors déplacement :

- 1550 € en franchise de TVA (TVA non applicable – article 293 B du CGI)

Frais de déplacement éventuels :

- Les éventuels frais de déplacement font l'objet d'une évaluation spécifique lors de l'élaboration du devis par SLTL.

*Ce document est la propriété de l'auto-entreprise « **SLTL** » - Version de juillet 2023*

« Serge Lacroix Tourisme et Loisirs »

Hameau de Lareton N°19 - Allée des Bergeronnettes - 05000 GAP

tél. +33 (0)9 71 59 95 71 ou (0)6 24 00 31 03 - Courriel. slt@laposte.net

Organisme de formation enregistré par la DIRECCTE PACA sous le numéro (NDA) 93050087405

SIRET 890 308 315 00021 - RC Pro MMA RC Pro 148 457 368

